

*Article 31 du Règlement*

classée pour participer au championnat provincial de curling qui se déroule à Sault-Sainte-Marie, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 25 mars, et qui opposera les équipes de curling de différentes écoles secondaires.

Nous avons tous entendu parler de la performance surprise de cette équipe qui l'a emporté sur une équipe beaucoup plus forte, un peu à la manière de David et Goliath. La courageuse équipe dont je parle, qui est formée de la capitaine, Jennifer Dickson, de la vice-capitaine, Andrea Howard, de la deuxième, Cayley Rodd, et de la première, Christina Dunn, n'avait remporté que quelques parties dans la ligue Cannington-Lindsay-Fenelon cette année.

Toutefois, alors qu'on la donnait perdante, elle a réagi au bon moment et a compté le point qui lui permettait de battre l'équipe de Trenton et de représenter la région du centre de l'Ontario au championnat provincial.

C'est la première fois qu'une équipe de Fenelon Falls participe à ce championnat. Elle se mesurera à un niveau de compétition qu'elle n'a jamais expérimenté auparavant.

Je voudrais féliciter cette équipe qui se lance dans l'inconnu et lui souhaiter bonne chance, car elle représente toutes les écoles du centre de l'Ontario.

\* \* \*

**LES DÉPUTÉS**

**M. John Bryden (Hamilton—Wentworth):** Monsieur le Président, il y a eu des appels répétés à la Chambre pour que l'on procède à une réforme des pensions des députés, surtout en ce qui concerne la question du cumul de pension et de traitement. Comme les députés le savent, cela veut dire accepter un salaire du gouvernement d'une main et accepter une pension du gouvernement de l'autre. Mes collègues d'en face du Parti réformiste sont ceux qui se sont dressés le plus vertement contre cette pratique.

Le dollar du contribuable est le même, qu'il vienne des coffres du gouvernement provincial ou de ceux du gouvernement fédéral. Je demande donc à mes collègues du Parti réformiste de se joindre à moi pour demander à tous les partis d'instaurer un code de conduite prévoyant qu'aucun député ne touchera simultanément un traitement et une pension financée par les contribuables.

Je suis sûr, par exemple, que tous les députés conviendront que toucher une pension de 61 000 \$ du gouvernement de l'Alberta, en plus d'un traitement de député, est un exemple flagrant de cumul.

**Le Président:** J'espère que les déclarations seront de nature plus générale, à mesure que nous avançons.

\* \* \*

[Français]

**L'USINE HYUNDAI DE BROMONT**

**M. Jean H. Leroux (Shefford):** Monsieur le Président, c'est avec consternation qu'on apprenait la décision des dirigeants de l'usine Hyundai de Bromont de suspendre indéfiniment ses activités. Plus de 800 travailleurs perdront leur emploi.

Les membres du Bloc québécois et les citoyens de ma région sont indignés d'une telle situation. Faut-il rappeler que Hyundai a bénéficié de subventions substantielles de la part du gouvernement fédéral pour construire son usine de Bromont.

On apprend que les dirigeants de Hyundai refusent de rencontrer les principaux intervenants dans ce dossier pour discuter de la situation. Comment une entreprise comme Hyundai peut-elle se comporter de façon si cavalière envers ses travailleurs?

Le Bloc québécois presse le gouvernement fédéral d'agir dans les plus brefs délais afin de conserver les emplois de ces travailleurs et surtout, de voir à ce que cette situation ne se répète plus. Le gouvernement a plus que jamais la responsabilité de gérer de façon rigoureuse les deniers publics.

\* \* \*

● (1405)

[Traduction]

**L'AVION GRUMMAN GOOSE**

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River):** Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur une tragédie qui pourrait arriver dans l'histoire de l'aviation canadienne.

Un appareil Grumman Goose est entreposé dans un hangar de la GRC, à Prince George. Cet appareil, construit en 1944, peut atterrir sur la mer, sur la neige ou sur le sol. Il a enregistré plus de 24 000 heures de vol. Il a servi des deux côtés de l'Atlantique, à Ottawa et dans l'Arctique. Il a servi à des raids anti-drogue, à des missions de surveillance, à des missions de sauvetage et à des spectacles aériens, sans compter qu'il a aussi servi à transporter des gens et du matériel.

Or, la GRC va peut-être devoir vendre cet appareil qui a maintenant cinquante ans et que le Musée national de l'aviation n'a pas les moyens d'acquérir au prix estimatif de 300 000 dollars.

Je demande à la GRC et au gouvernement de réfléchir encore une fois afin que les Canadiens puissent trouver un moyen de recueillir les fonds nécessaires à la conservation de cet important élément de notre patrimoine. Sinon, le dernier vol qu'effectuera le Goose risque fort de le conduire à jamais hors du Canada, vers le soumissionnaire le plus offrant au sud de notre frontière.

\* \* \*

**LES FORCES CANADIENNES**

**M. John Murphy (Annapolis Valley—Hants):** Monsieur le Président, récemment, j'ai eu le plaisir de pouvoir visiter la BFC Greenwood et le Camp Aldershot, dans la circonscription d'Annapolis Valley—Hants.

Au cours de ma visite de ces bases, j'ai été vivement impressionné par le dévouement, le professionnalisme et la détermination des hommes et des femmes de nos Forces canadiennes. Ces militaires accomplissent souvent leur travail sans pratiquement aucune reconnaissance du public. Pourtant, ils ont contribué dans une grande mesure au maintien de la paix et de la sécurité internationales.